

CORRIGENDUM

Référence de publication : **NER1606811-10062**

OBJET : « Marché de fourniture relatif l'achat et installation des équipements pour renforcer le réseau informatique (DéTECTEUR/EXTINCTION incendie, CONTRÔLE d'accès et Gestion de température et d'Humidité pour la salle serveur) du MSP/P/AS»

Le cahier spécial des charges est corrigé comme suit :

Titre du marché (page 1)

Au lieu de :

Achat et installation des Equipements pour renforcer le réseau informatique (renouvellement de licence firewall, DéTECTEUR/EXTINCTION incendie, CONTRÔLE d'accès et Gestion de température et d'Humidité pour la salle serveur) du MSP/P/AS

Lire :

Achat et installation des Equipements pour renforcer le réseau informatique (DéTECTEUR/EXTINCTION incendie, CONTRÔLE d'accès et Gestion de température et d'Humidité pour la salle serveur) du MSP/P/AS

Le point 5.5 : Lieux de livraison (TDR)

Au lieu de :

Les fournitures doivent être livrées au Ministère de la santé Publique, de la Population et des Affaires sociale Niamey Niger.

Lire :

Les fournitures doivent être livrées au Ministère de la santé Publique, de la Population et des Affaires sociale Niamey Niger. Pour mieux préparer son offre le soumissionnaire est invité à visiter le site. Cette visite est facultative et le soumissionnaire est responsable de ne pas avoir visiter le site. La visite sera organisée à partir jeudi 2 décembre 2021 tous les jours de 10 à 12heure 30mn, au Ministère de la santé publique. Contact : porte N° 1. 28. premier étage. Téléphone : 90 99 99 04 ou 97 89 67 58- Mail : mamanezd@gmail.com

Le point 5.3 : Caractéristiques techniques

- **Définition du besoin**

Au lieu de :

Ministère de la Santé Publique souhaite mettre en place un système de vidéosurveillance couplé à un système de contrôle d'accès. Le système devra permettre

Lire :

Ministère de la Santé Publique souhaite mettre en place un système de vidéosurveillance couplé à un système de contrôle d'accès. Ce contrôle d'accès ne doit pas être obligatoirement HIKVISION. Le système devra permettre :

Point 6.2 : Formulaire de l'offre (page 38)

Au lieu de :

Les points du tableau dans le formulaire : A, B et D

Lire :

A, B et C

Point 3.5.1 : Motif d'exclusion

-L'extrait du casier judiciaire du responsable ou du gérant de l'entreprise : est une pièce obligatoire quelque soit la nationalité du dirigeant, est éliminatoire.

Tous les autres termes et conditions de l'avis de marché demeurent inchangés. Les présentes modifications ou corrections font partie intégrante du dossier d'appel d'offres.